

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2016**

Délibération
n° 2016.12.412

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement
plan de cohésion
sociale (AP n°21 -
Budget principal)**

LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2016**

Secrétaire de séance : Armand DEVANNEAUX

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique ARLOT, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Bernard RIVALLEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2016**DELIBERATION
N° 2016.12.412**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : **Monsieur CONTAMINE****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT
PLAN DE COHESION SOCIALE (AP N°21 - BUDGET PRINCIPAL)**

Par délibération n°10 du 16 janvier 2014, le conseil communautaire a créé l'autorisation de programme n°21 « Plan de Cohésion Sociale » pour la période 2014-2020.

Par délibération n°319 du 6 octobre 2016, la répartition des crédits a été ajustée de la manière suivante :

Autorisation de programme	Montant TTC	CA 2014	CA 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019
Plan de Cohésion Sociale 2014-2020	3 900 000 €	142 000 €	295 700 €	400 450 €	920 000 €	920 000 €	1 221 850 €

Aujourd'hui, il convient de diminuer le montant de cette autorisation de programme de 400 000 € afin de réorienter ces crédits pour une lutte accrue contre l'habitat indigne.

Pour tenir compte de l'évolution du projet, il convient de modifier la répartition des crédits de paiement comme suit :

Autorisation de programme	Montant TTC	CA 2014 et CA 2015	Projet CA 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020
Plan de Cohésion Sociale 2014-2020	3 500 000 €	437 700 €	303 350 €	350 000 €	600 000 €	900 000 €	908 950 €

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 30 novembre 2016,

Je vous propose :

DE DIMINUER le montant de cette autorisation de programme de 400 000 € pour le faire passer à 3 500 000 €.

DE REPARTIR les crédits de paiement sur les exercices de 2017 à 2019 conformément au tableau ci-dessus

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 décembre 2016	<u>Affiché le :</u> 22 décembre 2016